



Corti, u 11 di marzu di u 2025

Consultation du public relative à
l'approbation par l'Assemblée de Corse du
plan de gestion de la réserve naturelle des
Bouches de Bonifacio.

Objet : Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement –
Synthèse des observations

Décision concernée :

La Collectivité de Corse est aujourd'hui compétente depuis la loi de décentralisation de 2002 en matière de création et de contrôle de gestion des réserves naturelles. Dans ce cadre elle doit approuver le plan de gestion de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.

Période et lieu de consultation :

Du 4 au 27 octobre 2024 sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Synthèse des observations émises par le public :

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 23 jours, ce projet de délibération de l'Assemblée de Corse n'a pas fait l'objet de remarque.

Observations émises par le public dont il a été tenu compte :

Sans objet

La Directrice par Intérim

De l'Office de l'Environnement de la Corse,

Lydia BELGODERE.